



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

Programme
Maîtres d'Art - Élèves

2026 - 2028



MAÎTRES
D'ART

ÉLÈVES

Sommaire

01.	Le programme en quelques chiffres	p.5
02.	Éditorial de Catherine Pégard —Ministre de la Culture	p.6
03.	Préface de Luc Lesénécal —Président de l’Institut pour les Savoir-Faire Français	p.8
04.	Les métiers d’art et savoir-faire d’exception	p.10
05.	Le rôle clé des savoir-faire rares	p.11
06.	Le Programme Maîtres d’art —Élèves	p.12
07.	Les 30 ans du Titre	p.14
08.	Les acteurs du Programme Maîtres d’art–Élèves	p.16
09.	La sélection 2026-2028	p.18
10.	La présentation des binômes de la promotion 2026-2028	p.20

Le Programme en quelques chiffres



Liste des Maîtres d'art - Élèves

https://ftp.inma-web.org/Maitre_dart/liste_des_Maitres%20dart_Eleves.pdf

Depuis 1994

- × 16 promotions
- × 149 Maîtres d'art
- × 155 Élèves
- × 105 Spécialités différentes dont 53 savoir-faire rares
- × 23 femmes et 126 hommes parmi les Maîtres d'art
- × 65 femmes et 84 hommes parmi les anciens Élèves
- × 15 régions françaises représentées, incluant les territoires ultramarins

La nouvelle promotion 2026

- × 8 binômes sélectionnés
- × 1 femme et 7 hommes parmi les candidats Maître d'art
- × 5 femmes et 3 hommes parmi les Élèves
- × 8 métiers représentés, dont 6 spécialités inédites au sein du Programme
- × 5 régions représentées
- × 4 domaines de marché représentés :
 - Ameublement et décoration
 - Architecture et Patrimoine bâti
 - Culture & Communication
 - Mode et Beauté

- **Stuc** : **Richard Auroux**, Stucateur marbre et pierre (Île-de-France) avec son élève **Ludovic Brun**
- **Archèterie** : **Emmanuel Carlier**, Archetier (archer moderne) (Île-de-France) avec son élève **Lydia Golde**
- **Taillanderie** : **Martin Claudel**, Taillandier (Bretagne), avec son élève **Caroline Hasne** (Normandie)
- **Photographie technique** : **Thomas Consani**, Photographie technique (tireur à l'agrandisseur Noir et Blanc) (Île-de-France) avec son élève **Alexandre Dias Lopes**
- **Facture d'instrument à vent historique** : **Henri Gohin**, Facteur d'instruments à vent historiques, Renaissance et Baroque (Île-de-France) avec son élève **Jules Leroy Terquem**
- **Tissage à bras velours de soie** : **Olivier Joannen**, Tisseur à bras velours de soie (Hauts-de-France) avec son élève **Pauline Desmullier**
- **Facture d'instruments à cordes frottées** : **Antoine Lescombe**, Facteur d'instruments à cordes frottées (Moderne et Baroque) (Normandie) avec son élève **Nolwenn Lefevre**
- **Marbrure sur papier** : **Marianne Peter**, Marbreur sur papier (Nouvelle-Aquitaine) avec son élève **Paloma Errecaborde**



© MC - Jeanne Accorsini / Sipa Press

Éditorial Catherine Pégard —Ministre de la Culture

Dans le silence attentif des ateliers, là où la patience et la maîtrise forment la matière, se trouve une part essentielle de notre héritage commun. Car si les métiers d'art sont des savoir-faire, ils sont aussi une mémoire vivante, une manière d'habiter le temps et de relier les générations par la transmission du geste juste.

Les métiers d'art composent un paysage d'une richesse exceptionnelle. Taillandiers, verriers, céramistes, luthiers, tisseurs, marbreurs, archetiers — chacun, dans la singularité de son art, dans la richesse de ses traditions, est porteur d'une part de notre patrimoine.

Cette diversité est une force culturelle, mais aussi une force économique et territoriale. Les métiers d'art participent pleinement à l'attractivité de nos régions, au dynamisme de nos centres-bourgs, au rayonnement international de la France. Ils incarnent, à leur manière, une forme de souveraineté culturelle et productive que nous devons pleinement assumer et protéger.

Pourtant, ils se heurtent parfois à la réalité de notre époque : celle de la fragilité de certains savoir-faire, parfois détenus par quelques professionnels seulement ; celle du défi du renouvellement des générations. Face à ce risque de disparition, le ministère de la Culture est conscient de sa responsabilité particulière.

Celle-ci s'exprime dans son soutien au programme Maîtres d'art – Élèves, dispositif unique en Europe, qui incarne une politique publique volontaire en faveur de la transmission des savoir-faire rares. Fondé sur un compagnonnage exigeant entre un maître et son élève, il permet, dans le cadre de l'atelier, la transmission directe des gestes, des techniques, mais aussi des valeurs et d'une culture professionnelle. Cet apprentissage sur le temps long, accompagné et soutenu par l'État, est la condition même de la pérennité de ces métiers qui font notre histoire et notre fierté.

À travers ce programme, le ministère de la Culture est pleinement mobilisé pour préserver, transmettre et renouveler les métiers d'art. Il œuvre pour sécuriser les parcours, soutenir les professionnels dans leur engagement de transmission et accompagner les élèves dans leur insertion.

La promotion 2026 offre une illustration particulièrement riche. Huit binômes, seize professionnels engagés, témoignent de la diversité et de la vitalité des métiers d'art sur l'ensemble du territoire. De la taillanderie à la marbrure sur papier, du tirage photographique à la facture d'instruments, ces savoir-faire révèlent des univers singuliers, parfois peu connus, mais toujours indispensables à notre patrimoine culturel.

Je tiens à adresser mes plus sincères félicitations aux huit binômes lauréats de cette nouvelle promotion. Par leur engagement, ils contribuent à faire vivre un patrimoine d'une richesse exceptionnelle et à en assurer l'avenir.

Transmettre, c'est à la fois préserver et faire vivre. Participer à la transmission des métiers d'art, c'est permettre à une nouvelle génération de s'approprier ces gestes nobles et rares, d'en comprendre l'histoire, d'en prolonger l'exigence par l'invention des formes qu'ils prendront demain.

C'est affirmer, avec détermination, que ces savoir-faire d'exception ont toute leur place dans l'avenir de notre pays.



©Yannick Stephant — Institut pour les Savoir-Faire Français

Préface

Luc Lesénécal —Président de l'Institut pour les Savoir-Faire Français

Accompagner l'émergence d'une nouvelle promotion du programme Maîtres d'Art – Élèves est l'une des missions les plus nobles de l'Institut pour les Savoir-Faire Français. Au cœur de notre raison d'être se trouve la transmission : ce lien rare, intergénérationnel, qui se tisse entre un maître et son élève, dans l'intimité d'un atelier ou au rythme d'un chantier.

Depuis 2012, le ministère de la Culture nous confie la mise en œuvre du programme : en assurer la promotion, organiser la sélection des binômes, structurer leur accompagnement et veiller à la qualité de la transmission. Ce dispositif est unique au monde par la place qu'il accorde à la transmission au long cours et par les moyens mobilisés pour la soutenir. Un programme unique pour des savoir-faire uniques ; un programme à la hauteur du patrimoine culturel que ces binômes incarnent à merveille.

Tous les deux ans, huit binômes sont choisis parmi de nombreuses candidatures – plus d'une cinquantaine cette année. Cette sélection n'existerait pas sans la mobilisation de l'écosystème des métiers d'art : organismes de formation, fédérations professionnelles, réseaux consulaires, acteurs culturels, et surtout dispositifs territoriaux de transmission. Leur contribution permet d'identifier les maîtres prêts à transmettre et les élèves prêts à s'engager. Nous leur exprimons toute notre gratitude.

Cette nouvelle promotion est à l'image de la richesse et de la diversité de nos savoir-faire et de ceux qui les incarnent. Elle réunit des professionnels dont la technique et les gestes sont au cœur de l'art de vivre et de fabriquer à la française. Ils portent haut et mettent en lumière des savoir-faire parfois méconnus du grand public, mais très recherchés dans leur filière, car rares et donc précieux. Stuc, tissage à bras, facture d'instruments, marbrure sur papier, photographie technique... C'est un véritable florilège de métiers, parfois uniques au monde, qui racontent le passé, le présent et l'avenir du patrimoine bâti, de la facture instrumentale, du textile ou encore de la photographie.

Tous partagent la conviction que préserver un savoir-faire rare, ce n'est pas le figer : c'est lui permettre de vivre, d'évoluer et de surprendre. C'est choisir, ensemble, de durer.

Les métiers d'art et savoir-faire d'exception

Un secteur encadré par la loi :

Relèvent des métiers d'art, les personnes qui exercent une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique.

281 métiers d'art fixés par arrêté du 24 décembre 2015

6 univers de marché : Ameublement et décoration, Architecture et Patrimoine bâti, Art de la table, Culture et communication, Loisirs et transports, Mode et beauté

Une force économique pour la France



Une diversité des profils

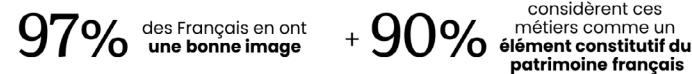


Une transmission des savoir-faire qui a besoin d'accompagnement et de mise en lumière

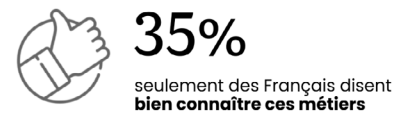


Source : Les Eclairieurs

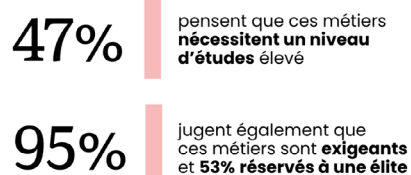
Des métiers qui bénéficient d'une bonne image auprès de l'ensemble de la population



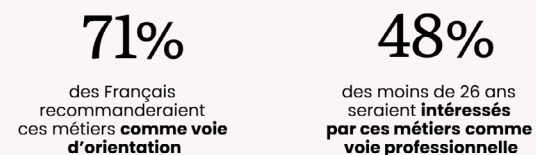
Mais des métiers encore mal connus



Dont l'image élitiste constitue un frein



Des métiers qui suscitent cependant un intérêt



Source : Perceptio

Le rôle clé des savoir-faire rares dans le panorama français

Les détenteurs de savoir-faire rares jouent un rôle clé dans la préservation, la vitalité et l'évolution de nombreux métiers sous divers aspects :

- × **En tant que maillons stratégiques de filières d'excellence française**, ces métiers ne se limitent pas à préserver un savoir-faire : ils s'ancrent dans une logique économique. Ainsi, leur préservation répond ainsi à une demande exigeante, qu'il s'agisse de la fabrication d'archets pour des musiciens internationaux ou du tirage noir et blanc à l'agrandisseur pour des artistes et collectionneurs avertis.
- × **En tant qu'héritiers de traditions anciennes** permettant la préservation et la sauvegarde du patrimoine bâti : la charpenterie en bois vert, par exemple, a rendu possible la reconstruction fidèle de la charpente de Notre-Dame selon des techniques médiévales.
- × **En tant qu'incarnation du rayonnement français**, ces métiers incarnent le caractère exceptionnel de la technique et contribuent à son rayonnement international. Le relevage repoussage, pratique emblématique de la ferronnerie française exportée dès le XVI^{ème} siècle, demeure une référence majeure tant dans le patrimoine que dans la création orfèvre.
- × **En tant que porteurs de solutions pertinentes face aux enjeux contemporains** : la taillanderie, qui regroupe la fabrication et la restauration d'outils, répond aux besoins des artisans et des particuliers en leur fournissant des outils adaptés. Cette pratique s'inscrit dans une démarche durable et écoresponsable, en optimisant l'utilisation de l'acier, en améliorant l'ergonomie des outils et en encourageant leur recyclage.
- × **En tant que leviers d'innovation** : pour répondre aux contraintes actuelles, certains artisans expérimentent de nouvelles matières ou techniques. Loin d'être figé dans le passé, le stuc marbre, par exemple, se réinvente comme une réponse concrète aux défis posés par l'extraction intensive du marbre et l'épuisement progressif de certaines carrières. Ce métier, à la croisée de la chimie des matériaux (nouveaux et anciens), du design avant-gardiste et de la restauration, prouve que la tradition peut devenir un levier d'innovation pour l'architecture, la décoration et la préservation du patrimoine.



Per Durare

<https://www.institut-savoirfaire.fr/per-durare>

L'Institut s'engage pleinement dans la mission de préservation des savoir-faire rares à travers le programme Maîtres d'art - Élèves, mais aussi au moyen d'initiatives complémentaires, comme le projet *Per Durare*. Issu d'une réflexion partagée, ce projet a été élaboré conjointement par l'Institut pour les Savoir-Faire Français et la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la vitalité artistique. Il vise à

- × Améliorer la connaissance et la compréhension des savoir-faire rares
- × Développer une dynamique collaborative
- × Conserver la mémoire collective et mettre à disposition les connaissances au tour des savoir-faire rares
- × Inscrire les savoir-faire rares comme sujet de recherche à part entière.

Le résultat de ce travail donne lieu, depuis 2025, à une plateforme de ressources et de documentation interactive et collaborative, accessible gratuitement à tous sur le site internet de l'Institut.

Le Programme Maîtres d'Art — Élèves

Certains savoir-faire, héritages vivants de notre culture et de nos traditions, pourraient s'éteindre si nous ne les préservons pas activement.

Ils s'inscrivent dans le temps long : des gestes appris et perfectionnés au fil des générations, des techniques patiemment élaborées au cours du temps, des métiers exigeants qui demandent une expérimentation et une créativité constantes. Ces pratiques d'exception et d'une richesse inestimable ne survivent que par la transmission. Leur disparition serait une perte irréparable pour notre patrimoine collectif. Pour répondre à cet impératif, le ministère de la Culture a créé en 1994 le Titre de Maître d'art, inspiré du modèle japonais des *Ningen Kokuhō* – les Trésors Nationaux Vivants – afin de distinguer des professionnels d'exception et de leur confier une mission officielle de transmission. Il constitue la plus haute reconnaissance de l'État pour un professionnel des métiers d'art.

Pour concrétiser cette mission et en faire une réalité opérationnelle, une méthodologie a été mise en place afin de structurer une transmission directe en atelier entre les deux professionnels.

Ce programme, unique en Europe, associe immersion en atelier, apprentissage de l'excellence du geste et accompagnement pédagogique sur deux ans. Depuis 2012, l'Institut pour les Savoir-Faire Français assure la gestion et la promotion du programme ainsi que la sélection des binômes Maîtres d'art et Élèves, garantissant sa cohérence, son ambition et son efficacité. Un chef de projet entièrement dédié au programme permet à chaque binôme de bénéficier d'un interlocuteur privilégié au sein de l'Institut.

Chaque candidat au titre de Maître d'art bénéficie d'une allocation dédiée, lui permettant de dégager du temps pour se consacrer pleinement à la transmission de son savoir-faire. L'Institut accompagne également ce dernier dans la structuration de cette mission : définition et suivi des objectifs pédagogiques, mise en relation avec des professionnels et/ou institution pouvant aider à la transmission ainsi que valorisation de ces actions auprès de l'écosystème des métiers.

Chaque Élève reçoit une aide financière ciblée pour développer son projet professionnel. La dotation peut servir à :

- × l'acquisition d'outillage nécessaire à la mise en œuvre du projet,
- × le financement de formations spécialisées,
- × des prestations de conseils,
- × des dépenses liées à des initiatives d'innovation et création.

Cette allocation est en outre destinée à favoriser les relations et les échanges professionnels afin de structurer la trajectoire professionnelle du bénéficiaire, ainsi que la création ou la reprise d'une entreprise.

Grâce à ce pilotage exigeant de l'Institut, le programme ne se contente pas de préserver un héritage. Il réunit les conditions de sa transmission, de son renouvellement et de sa vitalité future.

La transmission s'achève par la remise du titre de Maître d'art, attribué sous réserve de la validation complète du processus de transmission, ainsi que d'un insigne symbolisant cet accomplissement. L'Élève reçoit pour sa part une attestation et un insigne attestant de son appartenance au programme. Cette attribution du titre à l'issue du parcours constitue l'une des évolutions introduites dans le cadre de la Stratégie nationale en faveur des métiers d'art. Elle s'accompagne d'autres ajustements importants :

- × Une collaboration renforcée avec les acteurs régionaux, afin de mieux identifier et accompagner des candidatures de grande qualité ;
- × La simplification et la dématérialisation de l'appel à candidatures, pour en faciliter l'accès ;
- × La réduction de la durée d'accompagnement à deux ans, permettant une meilleure lisibilité et une valorisation plus fréquente des promotions ;
- × La sanctuarisation des aides directes destinées aux Élèves, pour soutenir le développement de leur projet professionnel.

Depuis sa création en 1994, 304 professionnels ont été accompagnés dans leur projet de transmission — 149 Maîtres d'art et 155 Élèves — représentant 105 spécialités dont plus de 80 Maîtres d'art et Élèves suivis par l'Institut.



Liste des Maîtres d'art - Élèves

https://ftp.inma-web.org/Maitre_dart/liste_des_Maitres%20dart_Eleves.pdf

Les 30 ans du Titre

En 2024, le titre et le programme ont fêté leurs 30 ans, célébrant trois décennies de préservation des métiers d'art et savoir-faire d'exception. Cet anniversaire a mis en avant la transmission via notamment une journée d'étude à la Bibliothèque nationale de France et une commande photographique inédite, confiée à Anne-Lou Buzot, Fabien Hamm et Sophie Zénon. Leurs clichés, réalisés avec des procédés anténumériques, révèlent la précision des gestes et l'intimité des ateliers. Un travail sur les archives a aussi permis de valoriser les parcours des Maîtres d'art et de leur élève qui ont marqué leur temps en travaillant sur des morceaux d'histoire.

Jean-Dominique Fleury : Il relève le défi de Pierre Soulages pour créer des vitraux de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques, alliant art et architecture pour capter la lumière naturelle.

Hubert Haberbusch et Isaak Rensing : Ils préservent le patrimoine automobile français, comme pour la marque Delahaye, sauvant savoir-faire et innovations techniques.

Rémy Desmots, Loïc et Lou Karoui : Expert en bois vert, Rémy Desmots a dirigé la sélection des arbres pour Notre-Dame, formant une équipe aux techniques médiévales avec son fils Loïc et son élève Lou Karoui.

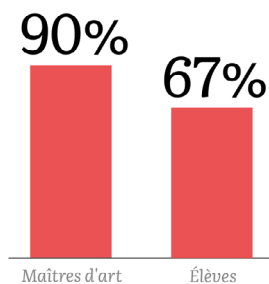
Le programme en quelques chiffres :

Une forte volonté de transmission

72% des Maîtres d'art ont pour première motivation de **transmettre leur savoir-faire**, et **26%** veulent **former un collaborateur**

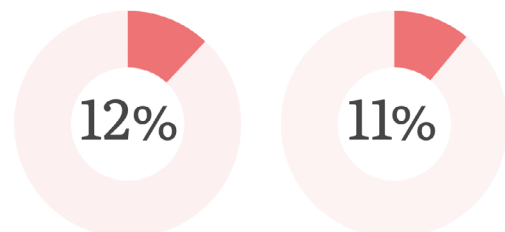
26% des Élèves ont pour objectif de **perfectionner la maîtrise d'un savoir-faire**, et **11%** d'**apprendre des techniques anciennes**

Une plus grande ouverture sur l'écosystème



ont échangé avec d'autres acteurs de l'écosystème dans le cadre du programme

Le dispositif comme outil pour dynamiser la création et la reprise d'entreprise métier d'art



Un programme impactant

1 Élève sur 2 considère que le programme a **fortement influencé son évolution professionnelle**

Mais qui reste encore peu connu

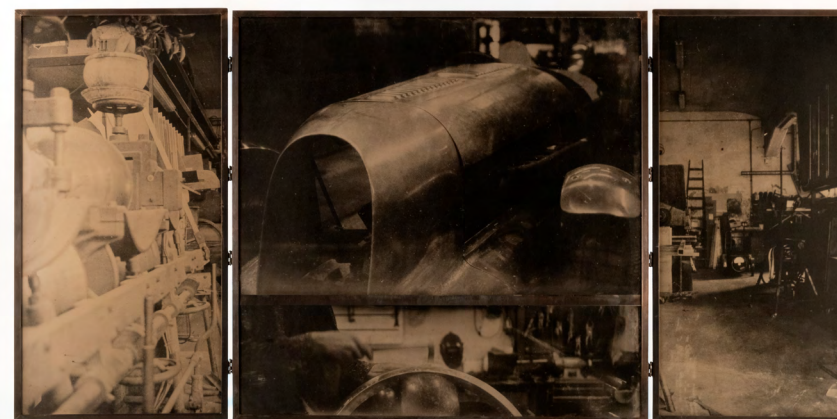
44% des **acteurs de l'écosystème métiers d'art** (professionnel, fédération, acteur institutionnel, organisme de formation, etc.) **connaissent le programme et son fonctionnement**

29% des professionnels métiers d'art **disent bien le connaître le programme** et son fonctionnement

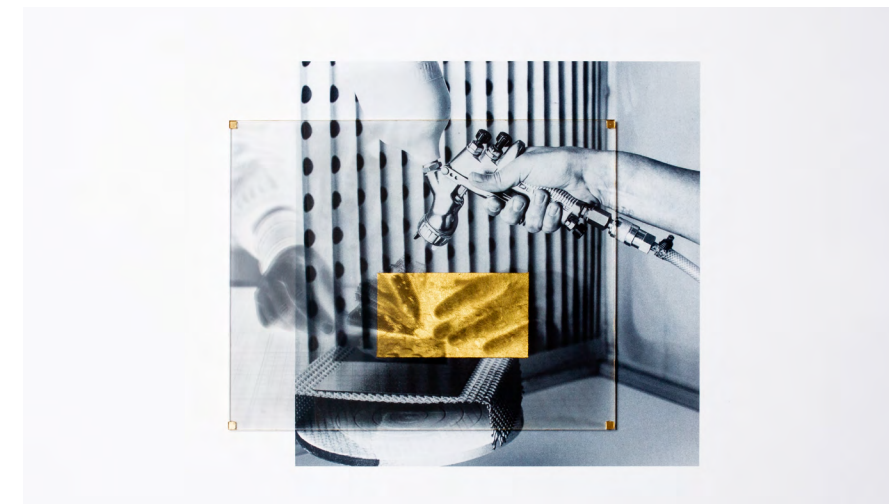
Source : Enquête sur les 30 ans du programme Maître d'art - Élèves



© Sophie Zénon - représentation du binôme Nelly Gable et Annie Bocel



© Fabien HAMM - Représentation du binôme Hubert Haberbusch et Isaak Rensing



© Anne-Lou Buzot - Représentation du binôme Marie Hélène Soyer et Emilie Thibault

Ces œuvres photographiques ont été produites dans le cadre de la « Commande photographique nationale célébrant les 30 ans du Programme Maîtres d'art - Élèves » financée par le ministère de la Culture, en partenariat avec l'Institut pour les Savoir-faire Français et la Bibliothèque nationale de France. Collection du département des Estampes et de la photographie de la BnF.

Les acteurs du Programme Maîtres d'Art—Élèves



Liberté
Égalité
Fraternité

Plus d'informations sur :

www.culture.gouv.fr

Instagram : @culture_gouv

Facebook : Ministère de la Culture

LinkedIn : Ministère de la Culture

Youtube : @MinistèredelaCulture-n6s

Le ministère de la Culture

Le ministère de la Culture joue un rôle central et structurant dans le soutien aux métiers d'art. Dès 1994, il a institué le titre de Maître d'Art, distinction aujourd'hui attribuée à 149 professionnels aux savoir-faire rares et remarquables.

Cet engagement s'est récemment renforcé avec la mise en œuvre de la Stratégie Nationale des Métiers d'Art (2023-2025), première politique transversale consacrée au secteur, élaborée en lien avec le ministère chargé de l'Artisanat et l'ensemble des acteurs concernés. Cette stratégie a permis des avancées majeures : création d'un pôle public autour des Manufactures nationales - Mobilier national & Sèvres, réunissant plus de 650 agents et 53 métiers d'art, lancement d'un CFA dédié à la transmission de savoir-faire parfois menacés, modernisation du programme Maîtres d'art - Élèves, et développement d'initiatives en faveur de l'innovation et des pratiques durables.

Par ailleurs, le Ministère est lui-même un employeur de premier plan : à travers les monuments historiques, les musées nationaux, les manufactures nationales, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales...il fait vivre près de 1 000 professionnels relevant d'une soixantaine de spécialités.

Les actions du ministère de la Culture traduisent une politique ambitieuse qui consolide la filière, renforce son ancrage territorial et prépare une nouvelle étape de développement au service du patrimoine et de la création contemporaine.



Plus d'informations sur :

www.institut-savoirfaire.fr

Instagram : @institutsavoirfairefr

Facebook : Institut pour les Savoir-Faire Français

LinkedIn : Institut pour les Savoir-Faire Français
(ancien INMA)

Youtube : @institutsavoirfaire

L'Institut pour les Savoir-Faire Français

Depuis 1889, l'Institut pour les Savoir-Faire Français (anciennement INMA) est une association reconnue d'utilité publique et sociale qui œuvre pour la reconnaissance et la pérennité des savoir-faire d'exception. Tel un passeur, il s'attache à ce que le fil de la transmission de ces métiers séculaires ne se rompe jamais.

Véritable facilitateur de réussite, l'Institut oriente ses actions autour de trois grandes missions afin d'accompagner des collectifs d'acteurs au plus près de leurs besoins.

- × Faire rayonner pour susciter des vocations, renforcer la visibilité et valoriser les savoir-faire d'exception,
- × Faire perdurer pour pérenniser les savoir-faire à travers la formation, la transmission des compétences et la transformation digitale et durable,
- × Faire grandir pour accompagner le développement commercial, la digitalisation, et la création de liens locaux et nationaux.

Ainsi, l'Institut pilote de nombreuses actions pour des publics spécifiques, à l'image du Prix Avenir Métiers d'Art, du Programme Maîtres d'art - Élèves, de l'offre d'accélération (ACMÉ). Il assure également le pilotage des Journées Européennes des Métiers d'Art®.

À travers la collecte, la structuration, et la qualification de l'information autour des métiers d'art et des savoir-faire d'exception, son pôle Ressources & intelligence économique apporte un éclairage sur les enjeux actuels et futurs de l'écosystème.

La sélection 2026-2028 des Maîtres d'art et de leurs Élèves

Une procédure de sélection est organisée tous les deux ans par l'Institut pour les Savoir-Faire Français. L'étude des candidatures est confiée à un double jury.

Le jury de pré-sélection

Le jury a étudié les dossiers de candidature en y apportant son expertise sur les savoir-faire représentés par les candidats. Le programme de transmission et le projet professionnel de l'Élève ont également été étudiés spécifiquement. Pour cette nouvelle promotion, des acteurs régionaux ont également contribué à identifier les candidatures sur leur territoire :

- **Fédération des Métiers d'Art d'Alsace** (FREMAA),
- **Bureau du Design, de la Mode et des Métiers d'Art** (BDMMA) – Ville de Paris,
- **Société d'Enseignement Professionnel du Rhône** (SEPR),
- **Centre de Formation des Apprentis** (CFA) de Joué-lès-Tours.

Membres du jury :

Christophe de Lavenne,
Vice-président, Institut pour les Savoir-Faire Français
Martine Normand Roquesalane,
Membre du bureau de l'association Les amis de l'Outil
Nicolas Vernot,
Chercheur invité, CY Cergy Paris Université
Marie-Alice Skaper,
Directrice générale du Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers (CERFAV) assistée par **Éléonore Durand**,
Chargée de veille au sein du Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers (CERFAV)

Le jury final

Le jury final présidé par la Direction Générale de la Création Artistique a sélectionné les 8 binômes qui entreront dans le programme. L'avenir professionnel des Élèves, le Programme pédagogique des binômes sont au cœur des débats, tout comme la réflexion autour de leurs savoir-faire.

Christopher Miles

Président du Jury—directeur général de la création artistique représenté par

Emmanuelle Tridon

Déléguée adjointe aux arts visuels - Direction Générale de la Création Artistique, du ministère de la Culture

Anne-Sophie Duroyon Chavanne

Directrice générale - Institut pour les Savoir-Faire Français

Lucie Agache

Rédactrice en Chef des Hors-séries et du Digital - Connaissance des Arts

Marc Aurel

Designer

Marion Lainé

Restauratrice de pianos, ancienne Élève de Maître d'art

Julien Marchal

Dirigeant - Koenig facteur d'Orgues ancien Élève de Maître d'art

Nicolas Laurent

Chef du service de la coordination et de l'ingénierie pédagogique - École du Louvre

Mathilde Lerosier

Directrice du mécénat et des fondations groupe - AG2R La Mondiale

Céline Liard

Secrétaire générale - Fondation d'entreprise AG2R La Mondiale pour la vitalité artistique

Thomas Mouzard

Chargé de mission pour l'anthropologie et le Patrimoine Culturel Immatériel, ministère de la Culture

Michaël Roncier-Desvages

Administrateur général adjoint - Manufactures nationales – Sèvres & Mobilier national

Françoise Seince

Directrice de l'École nationale supérieure d'art et de design de Limoges (ENSAD)

Les critères :

- Le candidat Maître d'art doit être un professionnel des métiers d'art en exercice ou récemment à la retraite justifiant d'une expérience professionnelle significative et possédant un savoir-faire spécifique pour lequel l'offre de formation est restreinte ou inexistante.
- Le candidat Maître d'art doit s'engager à transmettre à son Élève, au sein de son atelier, la maîtrise des gestes et techniques les plus complexes de son métier.
- Le candidat Élève doit posséder un premier diplôme et une première expérience professionnelle (quels qu'en soient les domaines).
- La candidature doit faire l'objet d'un programme de transmission cohérent avec un contenu détaillé et une description précise de sa mise en œuvre.
- Le candidat Élève est tenu de présenter un projet professionnel clairement défini et réfléchi. Une attention particulière est portée à la représentation territoriale ainsi qu'aux candidatures féminines.



© Juliette Bébin - Institut pour les Savoir-Faire Français

La présentation des binômes de la promotion 2026- 2028

Richard Auroux Ludovic Brun

Stucateur marbre et pierre

Son Élève

SOE Stuc et Staff, Île-de-France



© S.O.E STUC & STAFF

Le stucateur marbre et pierre est un artisan spécialisé dans la création de décors imitant la pierre ou le marbre à partir de plâtre. Ce savoir-faire exige rapidité et précision : il se travaille frais, à la main ou au moule, puis est poli pour révéler son éclat. Ces techniques nous permettent de réaliser plafonds, corniches, panneaux muraux, encadrements, pilastres et éléments ornementaux.

Hérité de l'Antiquité, le stuc trouve un renouveau en Europe au moment de la Renaissance italienne. C'est au XVI^e siècle, qu'il prend tout son essor en France, et au XIX^e siècle que son utilisation se généralise avec l'essor des constructions publiques et privées.

Sous l'appellation Stuc, on désigne 3 familles de techniques : le stuc blanc à partir de plâtre et de chaux grasses gâchés ; le stuc à la chaux réalisé par couches successives de mortier, chaux grasses et de sables ou de briques et enfin le stuc au plâtre réalisé à partir de différents types de plâtres. Dans cette dernière famille, on y retrouve les stucs pierre et marbre. Chacune possède ses spécificités.

Richard Auroux (né en 1968) a appris le métier de stucateur auprès de son père. Il est reconnu pour son savoir-faire dans les enduits décoratifs et les techniques traditionnelles du stuc, notamment dans le domaine de la restauration.

Après un CAP dans la peinture en bâtiment, **Ludovic Brun** (né en 1994) se tourne vers le stuc. Il a travaillé 11 ans dans le métier du stuc, d'abord au sein de la société Renovex, puis au sein de la société SOE plus récemment.

Le binôme travaille de concert depuis 2023 dans la Société Ouvrière d'Entreprise de stuc et ciment métallique (S.O.E STUC & STAFF), fondée en 1905 à Paris, spécialisée dans le travail du plâtre, notamment en staff, stuc, plâtrerie et gypserie. Richard Auroux souhaite former un confrère pour pérenniser le savoir-faire au sein de l'entreprise, et ainsi préparer la diminution de son temps de travail. Au-delà de la transmission technique, le binôme souhaite développer l'approche contemporaine et ses applications dans la création afin de trouver des nouveaux marchés. Ludovic Brun aura les clés en main pour faire évoluer ce métier en fonction des besoins nouveaux.



© S.O.E STUC & STAFF



© S.O.E STUC & STAFF



Emmanuel Carlier Lydia Golde

Archetier moderne

BowsArchets, Île-de-France

Son Élève



© Felix Marye - BDMMA

L'archetier est un artisan spécialisé dans la fabrication et la restauration des archets, un savoir-faire bien distinct de celui du luthier. Chaque archet, composé de multiples matériaux, requiert une précision extrême et une grande sensibilité. Ce métier emprunte des techniques et des outils au bijoutier, sa rigueur et sa minutie à l'horloger et sa finesse au luthier.

Cette tradition est profondément française : l'archet moderne est né à Paris, inventé par François-Xavier Tourte peu après la Révolution française. Il se distingue par son cambre et son mécanisme de tension. En apparence simple, un archet moderne est un outil complexe composé de trois éléments.

- La baguette en bois de Pernambouc qui offre un compromis mécanique exceptionnel, rigide mais léger.
- La hausse et le bouton, qui forment le système de tension de la mèche. Ces pièces en ébène sont finement incrustées de métal (argent ou or) et de nacre. Aujourd'hui, ce métier est fragilisé par le manque de formations et par la réglementation sur le Pernambouc, inscrit à l'annexe II de la CITES.

Emmanuel Carlier (né en 1975), archetier parisien, est spécialisé dans la fabrication, l'entretien et la restauration des archets modernes pour les instruments du quatuor (violon, alto, violoncelle, contrebasse). Il allie tradition et innovation, avec un savoir-faire artisanal aiguisé et reconnu, enrichi par de solides recherches historiques et acoustiques. Sa carrière, marquée par de nombreux prix prestigieux dont le titre de Meilleur Ouvrier de France et la distinction «Hors Concours» de la *Violin Society of America*, en fait aujourd'hui l'un des archetiers contemporains les plus remarquables.

Lydia Golde (née en 2000 en Allemagne) est diplômée de l'école de lutherie de Mittenwald, en Bavière. Après avoir découvert l'archèterie au cours d'un stage, elle décide de s'y consacrer et de venir se former en France, berceau de ce savoir-faire. Son projet s'inscrit davantage dans l'entretien et la restauration que dans la fabrication, par intérêt mais aussi en raison de l'évolution de la réglementation sur les matériaux et d'une demande croissante pour ce type de prestation.

Originaire de Leipzig, l'élève rejoint Emmanuel Carlier à Paris pour un premier stage de quatre mois. À l'issue de cette immersion, en novembre 2023, elle est lauréate du prix Savoir-Faire en transmission, une formation d'excellence d'une durée d'un an qui lui permet d'approfondir son savoir-faire sous la direction du même maître.

Le binôme se porte alors candidat au programme Maîtres d'art -Élèves dans le but de finaliser la transmission entamée avec le concours du Bureau du Design, de la Mode et des Métiers d'art de la ville de Paris. Durant ce programme, le binôme a pour objectif de finaliser, au sein de l'atelier d'Emmanuel Carlier, la formation d'une professionnelle autonome aussi bien en fabrication qu'en entretien, tout en étant au plus proche des musiciens. En parallèle, Lydia souhaite développer ses compétences en restauration et ses connaissances sur l'Histoire de la musique et des collections anciennes.

© Felix Marye - BDMMA



© Felix Marye - BDMMA



Martin Claudel

Taillandier

Taillanderie Claudel, Bretagne

Caroline Hasne

Son Élève



© Mardjane-amin

Héritier d'une tradition millénaire, le taillandier est un acteur essentiel dans la préservation des pratiques artisanales et des métiers d'art. Aujourd'hui, ce métier mêle techniques ancestrales et parfois des innovations modernes, pour répondre aux besoins des artisans, agriculteurs et restaurateurs du patrimoine.

Le taillandier est un artisan forgeron spécialisé dans la fabrication et la restauration d'outils tranchants à main destinés au travail de différentes matières (bois, pierre, cuir, terre, métal, etc.). Ce savoir-faire repose sur des techniques complexes comme le forgeage à chaud, la soudure au feu et l'aciérage, qui consiste à associer fer et acier pour combiner leurs qualités.

Chaque outil doit allier résistance, équilibre et ergonomie, adaptés à son usage. Héritier d'une tradition millénaire, au carrefour des autres artisans, le taillandier est un acteur essentiel dans la préservation des pratiques artisanales et des métiers d'art par une offre spécialisée.

Installé en Bretagne, **Martin Claudel** (né en 1988) est un forgeron spécialisé dans la fabrication d'outils tranchants traditionnels (principalement pour les métiers du bois). Titulaire d'un CAP ferronnier d'art, ayant débuté son métier au chantier médiéval de Guédelon comme salarié pendant quatre ans, il perpétue à travers son entreprise depuis 2014 un savoir-faire rare : la taillanderie.

Caroline Hasne (née en 1999) s'est formée à la forge grâce au dispositif FREMAA auprès du ferronnier Geoffroy Weibel et du taillandier Simon Luquet. Elle travaille actuellement en tant que saisonnière sur le chantier médiéval de Guédelon, où elle produit avec son équipe les outils nécessaires à la construction du château, au moyen des techniques historiques médiévales.

Le binôme s'est rencontré en mai 2021 à l'occasion d'un rassemblement de taillandiers dans le Jura. Par la suite, ils ont pu se côtoyer ponctuellement pendant plusieurs années, à l'occasion d'événements professionnels liés à la taillanderie (visite d'ateliers, de manufactures, week-end de travail sur l'affûtage, foire à l'outil, marchés d'exposition...) mais aussi grâce au partage d'un espace de travail durant plusieurs mois.

Le binôme souhaite pendant cette transmission créer un pont entre les connaissances anciennes et les pratiques contemporaines, afin de garantir la pérennité de ce métier qui exige des années de maîtrise. Tous deux expriment une profonde conscience de l'importance de documenter, structurer et transmettre ces savoirs, souvent acquis de manière empirique, et qui nécessitent des années de pratique pour être maîtrisés. En parallèle, l'Élève développe sa micro-entreprise depuis 2022. Elle souhaite poursuivre un équilibre entre travail indépendant et périodes salariées au chantier de Guédelon afin de combiner recherches historiques et création contemporaine.



© Mardjane-amin

© Mardjane-amin



© Mardjane-amin



© Marina Lassalle

Thomas Consani Alexandre Dias Lopes

Photographe technicien - Tirage à
l'agrandisseur noir et blanc
Pictorial Service, Île-de-France

Son Élève



© Flaminia Reposi



© Flaminia Reposi

Le tireur photographique est un professionnel spécialisé dans la réalisation de tirages à partir de négatifs ou de fichiers numériques. Avec la complicité du photographe et au service de sa vision, le rôle du tireur consiste à interpréter l'image, en maîtrisant la lumière, les contrastes, les couleurs et la texture du papier.

Parmi les techniques emblématiques de ce métier, le tirage noir et blanc à l'agrandisseur illustre parfaitement la dimension artisanale et exigeante du savoir-faire du tireur. Cette méthode repose sur la projection du négatif sur un papier photosensible à l'aide d'un agrandisseur. En passant ses mains entre l'agrandisseur et le papier au moment de la projection, l'artisan va maquiller le tirage, afin d'équilibrer les photographies. Le savoir-faire du tireur à l'agrandisseur noir et blanc est donc une combinaison entre œil averti et main experte. Chaque tirage à l'agrandisseur est par essence une œuvre unique.

Thomas Consani (né en 1970) est un tireur photo spécialisé dans le noir et blanc argentique au laboratoire PICTO à Paris. Formé dès l'âge de 17 ans auprès de son père, il œuvre depuis 40 ans à tirer les œuvres de photographes renommés (notamment Marc Riboud, Dominique Tarlé, Jane Evelyne Atwood, William Klein). Il perpétue ce savoir-faire traditionnel et la cohérence de l'interprétation des œuvres des artistes qu'il accompagne.

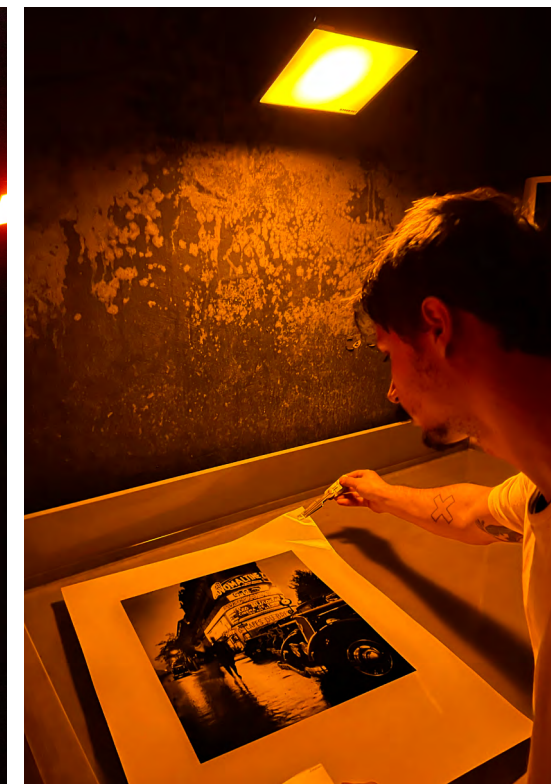
Alexandre Dias Lopes (né en 1995) a suivi des études de photographie dans l'optique de faire de la prise de vue. Après une première expérience dans un laboratoire, l'Élève est pris de passion pour le métier de tireur et souhaite s'orienter vers cette carrière.

PICTO est le premier laboratoire photographique professionnel, créé en 1950 par Pierre Gassmann, lui-même tireur à l'agrandisseur. Depuis 75 ans, PICTO demeure une entreprise familiale qui fait vivre le métier de tireur.

Le binôme travaille ensemble depuis l'embauche de l'Élève en mars 2023 au sein de PICTO. La volonté du binôme est de pérenniser le savoir-faire au sein de l'entreprise et préparer une diminution du temps de travail de Thomas Consani à moyen terme. L'Élève, au-delà de sa montée en compétence technique, doit être autonome et pouvoir gérer la relation avec les photographes, clients de l'atelier. Il s'agit également de répondre à une demande professionnelle du côté de l'entreprise, à un besoin spécifique porté par des collectionneurs et passionnés, qui continuent à solliciter ce savoir-faire rare.



© Flaminia Reposi



Henri Gohin

Facteur d'instruments à vent historiques, **Son Élève**

Renaissance et Baroque

Atelier Henri Gohin, Île-de-France



© Atelier Henri Gohin



© Atelier Henri Gohin

Le facteur d'instruments à vent conçoit, fabrique et restaure des instruments tels que flûtes, clarinettes, saxophones, hautbois ou cuivres. Ce métier artisanal allie précision mécanique, acoustique et esthétique. Chaque instrument exige une maîtrise des matériaux (bois, métaux, lièges, tampons) et des techniques complexes : perçage, ajustage, polissage, soudure, et réglage des clés.

En outre, le facteur d'instruments à vent historiques conçoit et réalise des instruments historiques ou inédits, en réponse aux demandes très spécifiques des musiciens et/ou des institutions. Chaque création est unique et nécessite une approche artisanale et scientifique afin de conserver l'historicité, l'acoustique et la technique de l'instrument d'origine.

Henri Gohin (né en 1958) est un facteur d'instruments à vent historiques installé en Île-de-France depuis 1978. Il fabrique et restaure flûtes à bec, hautbois, bassons et autres instruments anciens, en collaborant avec musiciens et musées pour préserver le patrimoine musical. Au cours de ses 50 années d'expérience, il a pu développer environ 150 modèles, dans les différentes familles d'instruments à vent Renaissance et baroques, flûtes, cornets à bouquin, hautbois, flageolets, bassons.

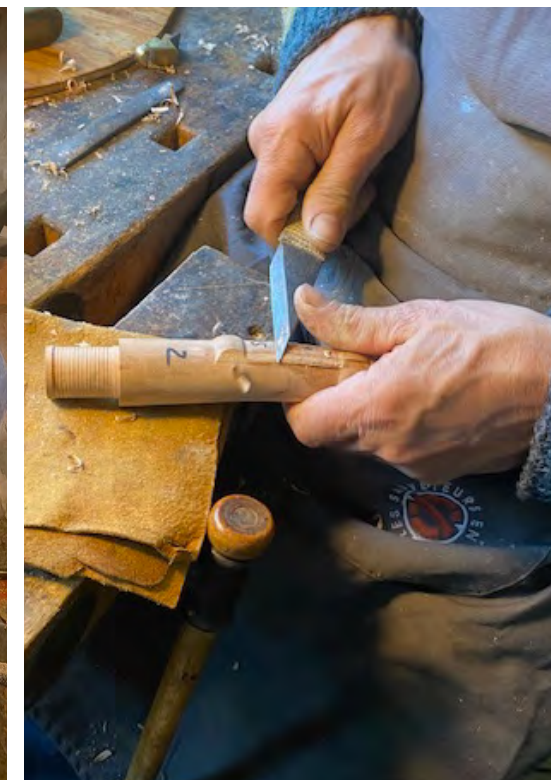
Jules Leroy Terquem (né en 2002) a réalisé des stages dans divers domaines, toujours liés au bois. Ces diverses expériences l'ont conduit à retourner aux sources et apprendre la fabrication d'instruments de musiques auprès d'Henri Gohin, et d'ouvrir son propre atelier.

Le binôme s'est rencontré par le biais de leur entourage privé en 2012. Jules Leroy Terquem a cependant décidé de se former et de faire de nouvelles expériences avant de revenir apprendre auprès d'Henri Gohin et de choisir la facture instrumentale. Dans le même temps, ce dernier devient un assistant ponctuel dans la production de l'atelier.

Le binôme souhaite entrer dans le programme afin de transmettre un savoir-faire spécifique à l'Élève, la facture d'instrument à vent. Henri Gohin a construit son entreprise sur l'adaptabilité aux demandes spécifiques et ponctuelles des musiciens. Au-delà des aspects techniques (fabrication d'outillage, tours de mains spécifiques et techniques d'ébénisterie acquises lorsqu'il partageait son atelier avec un ébéniste), Henri Gohin cherche à transmettre son approche originale, notamment pour la conception de prototypes et la production d'instruments emblématiques de sa création, afin de permettre à Jules de maîtriser l'ensemble des étapes et d'assurer la pérennité et la renommée de l'atelier. Cette transmission doit permettre le développement de l'atelier récemment créé par l'Élève et favoriser son autonomie progressive dans la facture instrumentale.



© Atelier Henri Gohin

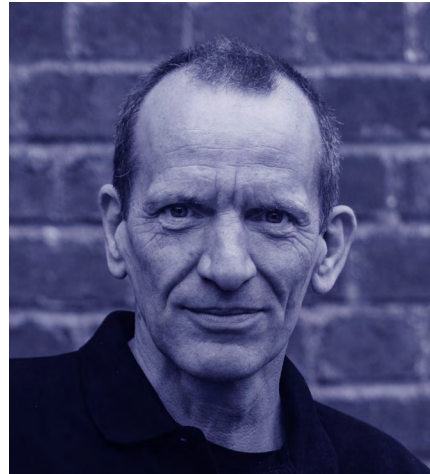


Olivier Joannen Pauline Desmullier

Tisseur à bras de velours de soie

Son Élève

Margueroy, Hauts-de-France



© Constance E.T. de Tournieli

Le tissage à bras velours de soie est une technique artisanale rare qui consiste à fabriquer des étoffes précieuses en soie, ornées de motifs en relief. Ce procédé donne au textile son aspect moelleux et son éclat unique, très prisé pour la haute couture, la décoration et les étoffes d'exception. Réalisé sur des métiers à tisser manuels, ce savoir-faire exige une maîtrise parfaite des gestes et une grande précision.

Le velours est obtenu par un procédé complexe : le tisserand insère des fers à velours supplémentaires pour créer des boucles, puis les coupe pour former la surface douce et brillante caractéristique. Il requiert non seulement la maîtrise complète du métier à bras traditionnel, mais aussi une précision supplémentaire liée à la production d'un tissu double comportant une trame de fond et une trame de poil.

Olivier Joannen (né en 1971) est tisseur à bras au sein de la maison Le Manach, fondée en 1829 à Tours. Elle s'est illustrée par des tissus de luxe (brocatelles, damas, lampas) et des imprimés jacquard appelés « Toiles de Tours ». Acquisée toute comme la maison Margueroy par Pierre Frey, ses archives et métiers à bras traditionnels ont été ainsi préservés et relancés.



© Constance E.T. de Tourniel

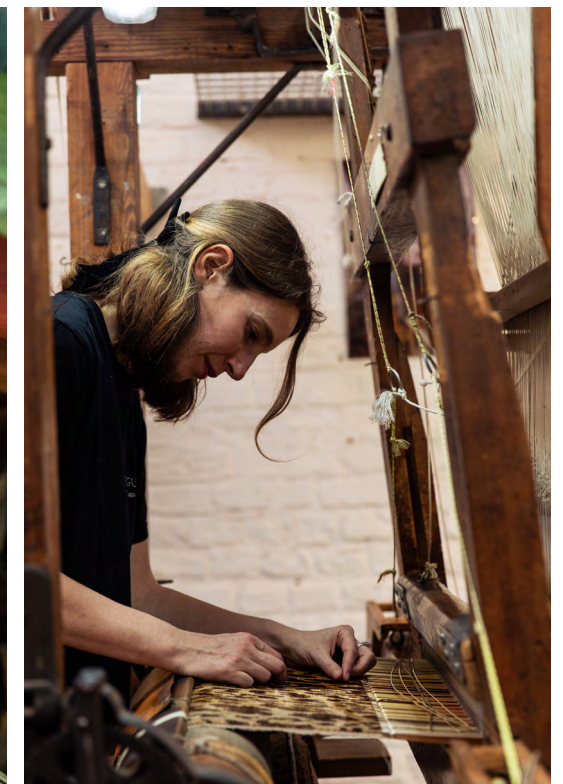
Pauline Desmullier (né en 1993) est une apprentie tisseuse à bras chez Pierre Frey, où elle apprend les techniques artisanales du XIX^e siècle auprès d'Olivier Joannen. Après des études de droit, elle s'est tournée vers l'artisanat textile pour préserver un savoir-faire rare lié aux étoffes Le Manach.

Le binôme collabore depuis février 2023, depuis l'embauche de Pauline Desmullier au sein de la société dans laquelle travaille Olivier Joannen. Travaillant quotidiennement ensemble, ce dernier a choisi l'Élève, en concertation avec leur entreprise Margueroy pour assurer une transmission et assurer une démarche de recherche et innovation pour faire perdurer le métier.

L'intégration au programme va permettre de soutenir la formation et d'augmenter le nombre de sachants dans l'entreprise. L'Élève, déjà tisserande confirmée, souhaite d'une part enrichir ses compétences techniques et culturelles pour assurer la pérennité de ces métiers anciens, et d'autre part développer une démarche de recherche sur la mécanique complexe des métiers, et leur adaptation à des créations contemporaines.



© Constance E.T. de Tourniel



Antoine Lescombe **Nolwenn Lefevre**

Facteur d'instruments à cordes frottées

Son Élève

(Moderne et baroques)

Les Éclisses, Normandie



© Elodie Leneveu

Le luthier spécialisé en cordes frottées conçoit, restaure et entretient les instruments du quatuor (violon, alto, violoncelle, contrebasse) ainsi que ceux de la famille des violes. Transmis par l'expérience et la pratique, ce métier d'exception exige une maîtrise pluridisciplinaire : techniques ancestrales de fabrication, connaissance fine de l'histoire musicale, et principes rigoureux de restauration. L'objectif est de révéler ou préserver la qualité sonore optimale de chaque instrument.

La lutherie à cordes frottées trouve ses racines au X^e siècle avec des instruments comme la vièle médiévale, ancêtre du violon. Elle s'épanouit en Italie à la Renaissance, notamment à Crémone au XVI^e siècle, où les luthiers Amati, Stradivari et Guarneri révolutionnent la facture des violons, altos et violoncelles, fixant les standards acoustiques et esthétiques encore admirés aujourd'hui. Depuis, cette tradition allie savoir-faire artisanal et innovation.

Antoine Lescombe (né en 1980) est un luthier expérimenté spécialisé dans la fabrication, la restauration et l'entretien des instruments du quatuor en montage moderne ainsi qu'en Baroque. En 2018, après s'être formé dans de nombreux ateliers en France et à l'étranger, Antoine Lescombe reprend l'atelier de Jean-Yves Tanguy à Caen (créé en 2005). Ce dernier a travaillé dans les années 1970 aux recherches historiques pour retrouver la facture instrumentale baroque.

Nolwenn Lefevre (né en 2000) est une jeune luthière qui, après plusieurs stages dans divers ateliers, est embauchée dans l'atelier d'Antoine Lescombe en novembre 2024. Son objectif est de perfectionner ses compétences en atelier en maîtrisant chaque étape de la fabrication d'un instrument baroque, des tracés géométriques à la finition du vernis, selon les méthodes historiques.

Rencontré en 2020 lors d'un stage au sein de l'atelier, le binôme a depuis collaboré étroitement. Aujourd'hui, Antoine Lescombe souhaite transmettre à Nolwenn Lefevre l'héritage technique acquis auprès de Jean-Yves Tanguy et de perpétuer sa culture d'atelier, pour que l'Élève devienne autonome dans la fabrication et la restauration d'instruments à cordes frottées. Ce programme est aussi l'occasion de formaliser ce savoir-faire aujourd'hui dispersé entre la mémoire orale, notes manuscrites et documents numériques et d'ancrer davantage Nolwenn dans le milieu professionnel.



© Elodie Leneveu



© Elodie Leneveu



Marianne Peter Paloma Errecaborde

Marbreuse sur papier
Atelier Marianne Peter
Nouvelle-Aquitaine

Son Élève



© Atelier Marianne Peter



© Atelier Marianne Peter

Le marbreur de papier crée des motifs colorés en surface sur des feuilles de papier, en utilisant la technique traditionnelle de la marbrure. Cette méthode consiste à déposer des pigments flottants sur un bain liquide, puis à les travailler avec des peignes ou des outils pour former des dessins uniques. Le papier est ensuite délicatement posé sur la surface pour transférer le motif.

Chaque feuille est une pièce unique, car le motif ne peut être reproduit totalement à l'identique. Elle est surtout utilisée pour la couverture des livres ou pour l'embellissement des pages de garde. Ce savoir-faire, apparu en Orient et popularisé en Europe dès le XVII^e siècle, est utilisé pour la reliure, la papeterie de luxe et la décoration. Le marbreur doit maîtriser la chimie des couleurs, la densité des bains et la gestuelle pour obtenir des effets harmonieux et durables.

Marianne Peter (née en 1961) est une artisane marbreuse sur papier, diplômée en communication visuelle qui excelle dans la technique traditionnelle pour créer des motifs uniques sur papier, tissu, cuir ou porcelaine. Tour à tour conceptrice de séries contemporaines et restauratrice de papier marbré ancien, elle répond aux besoins des relieurs et des institutions.

Paloma Errecaborde (née en 1989) est formatrice en reliure et marbreuse sur papier au sein de l'entreprise La Reliure du Limousin depuis 2023. Avant de rejoindre cette entreprise, elle gérait son atelier en région parisienne, spécialisé dans la reliure traditionnelle, la restauration de livres anciens et la création de papeterie sur mesure. Ses clients étaient principalement des particuliers et des institutions publiques.

Le binôme s'est rencontré en mars 2018 lors d'un événement professionnel. Par la suite, l'Élève a suivi des stages auprès de Marianne Peter pour se former dans la marbrure en lien avec l'entreprise de Paloma Errecaborde, la Reliure du Limousin. Marianne Peter souhaite préparer une passation de sa clientèle sur la production de papiers anciens et garder la partie contemporaine plus créative. L'acquisition des techniques anciennes va permettre à Paloma de trouver sa patte et de faire ses propres créations.

Avec cette transmission, l'Élève souhaite développer une identité propre et créer ses propres réalisations en s'appuyant sur le réseau de Marianne Peter et en bénéficiant de son soutien et sa recommandation.



© Atelier Marianne Peter



Partenaires

Porteurs du programme



Partenaires institutionnels



Partenaires régionaux



Pour cette nouvelle promotion, l'Institut a eu recours à l'expertise d'acteurs régionaux dans l'identification d'une partie des candidatures :

Le **BDMMA (Bureau du Design, de la Mode et des Métiers d'Art) de Paris** soutient les métiers de création, notamment via les Prix Savoir-faire en transmission, qui offrent aux professionnels une année de stage en atelier pour approfondir leur expertise.

CMA Formation Joué-lès-Tours forme chaque année près de 1 800 apprentis dans de nombreux métiers artisanaux, notamment dans des savoir rares pour lesquels il existe peu ou pas d'offres de formation.

Fédération des métiers d'art d'Alsace (FREMAA) valorise et soutient les métiers d'art depuis 1996, avec notamment un dispositif de transmission des savoir-faire rares, visant à former de nouveaux artisans et préserver des techniques en voie de disparition.

Société d'Enseignement Professionnel du Rhône (SEPR) forme chaque année près de 4 000 jeunes et adultes, y sont enseignés des techniques exigeantes nécessitant la maîtrise de gestes spécialisés, contribuant ainsi à préserver des savoir-faire rares au sein de filières parfois fragiles.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Contact presse

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
service-presse@culture.gouv.fr
01 40 15 83 31

www.culture.gouv.fr

INSTITUT POUR LES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

Camille Bault

Cheffe de projet - Programme Maîtres d'art - Élèves
maitredart@institut-savoirfaire.fr

Juliette Bébin

Responsable communication et mécénat
j.bebin@institut-savoirfaire.fr

Contact presse

presse@institut-savoirfaire.fr

www.institut-savoirfaire.fr